

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

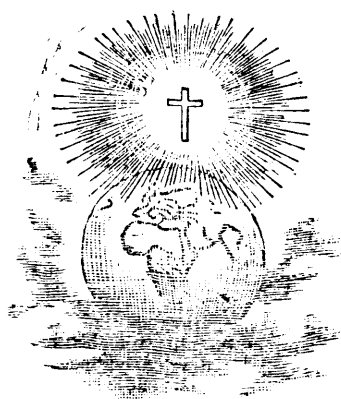
This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TASCHÉREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN

Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{IE}

1890

SOMMAIRE :

La Province de Québec et l'Annexion, 133.—Remerciements, 138.—Décret de Vénéralité de Mgr de Laval, 138.—Le pain béni, 140.—L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890), 142.—La Vie de Jésus-Christ par le R. P. Diden, 143.—Petite chronique, 144.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	23 novembre	—XXVI ap. P. S. Clément.
Lundi,	24	“ —S. Jean de la Croix.
Mardi,	25	“ —Ste Catherine.
Mercredi,	26	“ —S. Pierre d'Alexandrie.
Jeudi,	27	“ —S. Léonard de Port Maurice.
Vendredi,	28	“ —S. Irenée et ses comp.
Samedi,	29	“ —Vigile de S. André.



CANAUX DU ST-LAURENT. DIVISION DU RAPIDE PLAT

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'enclos "SOUMISSION POUR LES CANAUX DU ST-LAURENT," seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest; MERCREDI, le troisième jour de décembre prochain, pour la construction d'une écluse à vanne, de déversoirs, etc., à Morrisburg, et pour le creusage et l'élargissement du Canal du Rapide Plat. Le travail sera divisé en trois sections d'environ un mille de long chacune.

Une carte de la localité ainsi que les plans et devis des divers travaux, seront visibles à ce bureau le et après MERCREDI, 19ème jour de NOVEMBRE prochain, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur mécanicien, résidant à Morrisburg, où l'on pourra se munir de blancs de soumissions.

Au cas où les soumissionnaires formeraient une société, la soumission devra porter la signature en plein, la nature de l'emploi et lieu de résidence de chaque membre de la société, et de plus, un chèque accepté de \$6,000, par une banque incorporée du Canada, devra accompagner la soumission pour la section No 1, et un chèque accepté de \$2,000 sur une banque incorporée du Canada devra accompagner toute soumission pour aucune des autres sections.

Tous ces chèques acceptés devront être payables au Ministre des Chemins de Fer et des Canaux et seront confisqués au cas où le soumissionnaire refusera le contrat pour ces divers travaux, au taux et aux conditions mentionnées dans la soumission. Les divers chèques ainsi reçus seront renvoyés à leurs propriétaires respectifs au cas où la soumission ne serait pas acceptée.

Ce département ne s'engage pas cependant à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des Chemins de Fer
et des Canaux
Ottawa, novembre 1890. }

22n-1f

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'ANNEXION.

(Pour la *Semaine Religieuse*)

Les tendances annexionistes qui, de temps à autre, se manifestent parmi nous avec plus ou moins de hardiesse, soulèvent une foule de questions dont la principale pour la Province de Québec et les Canadiens-Français, peut se formuler ainsi : le changement de situation politique amené par l'annexion aura-t-il pour résultat l'absorption de la Province de Québec dans le GRAND TOUT américain et le naufrage de la langue française ?

Un écrivain distingué de la Nouvelle-Orléans, M. Tujague n'entretient guère d'illusions à cet égard, et, dans de remarquables lettres reproduites par quelques journaux français de la Province de Québec, il nous donne d'avance, comme il le dit, la vision de la marche descendante que nous suivrons. Jamais écrivain ne fut mieux placé pour juger sainement une situation politique ; en effet, M. Tujague habite un pays jadis-français, mais qui, depuis son annexion, s'est américanisé avec une étonnante rapidité : et pourtant les Louisianais s'étaient flattés, eux aussi, de conserver leur langue et leur autonomie. (1)

Les Canadiens auxquels l'annexion fait rêver progrès matériel et bonheur, ne manquent pas de nous citer l'exemple de nos frères émigrés qui, disent-ils, malgré des difficultés sans nombre,

(1) Un collaborateur du *National* de Montréal a prétendu dernièrement que les appréciations de M. Tujague n'ont aucune valeur. Tout en admettant que la race créole louisianaise, à l'époque de la vente de la Louisiane aux Etats-Unis, renfermait des éléments de dégénérescence qui n'existent pas pour la race canadienne-française, nous n'en sommes pas moins convaincu que les conclusions de M. Tujague restent inattaquables.

ont su conserver leur langue et leur nationalité. Je voudrais partager cette douce illusion, fille d'un chaud patriotisme et d'un ardent désir de voir se perpétuer sur tout le continent américain le souvenir et le culte des gloires françaises, illusion qui fait prendre pour un succès réalisé, les louables efforts tentés par un certain nombre de nos compatriotes pour assurer l'avenir de la race canadienne à l'étranger ; mais un séjour quelque peu prolongé aux États-Unis, et l'étude attentive des habitudes et des mœurs des Canadiens émigrés, ont produit en moi la conviction que notre race, advenant l'annexion, ne peut, sans un miracle de la Providence, échapper à l'assimilation.

Je pose maintenant la question : les Canadiens émigrés sont-ils restés français ?

Les écrivains qui prétendent que notre idiome national est en pleine floraison chez nos compatriotes des États-Unis, seraient peut-être embarrassés de le prouver. Ils ont observé, je veux le croire, mais leurs observations ont plutôt porté sur les Canadiens venus directement du Canada et qui n'ont pu apprendre l'anglais, que sur la génération qui est née aux États-Unis. Pour cette dernière, il est certain que la patrie canadienne n'existe presque plus ; sa patrie, à elle, c'est l'État où elle est née ; ses sentiments, ses instincts sont ceux de ses compatriotes américains : elle a adopté leurs habitudes et plaisir à Dieu qu'elle n'adopte leurs mœurs.

Bien beaucoup de ceux qui composent cette génération parlent encore français, c'est vrai, mais le nombre de ceux qui ne savent ni lire, ni écrire cette langue forme aujourd'hui l'immense majorité. On la parle encore, oui, mais seulement dans l'intimité de la famille, et si vous croyez que j'exagère, vous pourrez aller partout où il y a des Canadiens : à la porte d'une église, au théâtre, sur les boulevards, même dans une réunion intime, et vous me direz combien vous avez entendu de jeunes gens de vingt-cinq ans et au dessous converser en français.

Cet état de choses peut d'ailleurs se justifier assez facilement par la situation peu aisée dans laquelle se sont trouvés les auteurs de cette génération. Il était impossible, en effet, à de pauvres émigrés pouvant à peine suffire aux besoins de leurs familles, de fonder des écoles françaises ; pour eux, le besoin immédiat était de faire donner à leurs enfants une éducation anglaise, qui seule pourrait les mettre en état d'occuper des emplois lucratifs. Mais qu'on n'aille pas croire que ces enfants élevés dans les écoles publiques, suivant les principes de l'éducation anglaise, et qui ne goûtent

tent déjà plus les charmes de l'idiome national, opposeront à l'assimilation plus de résistance que leurs pères; et pourtant ces enfants sont les hommes de l'avenir, ce sont eux qui fixeront les destinées de la race canadienne aux États-Unis.

Je le sais, il y a de glorieuses exceptions; un certain nombre de Canadiens font de généreux efforts pour maintenir intactes la langue et la nationalité françaises, mais ces hommes de cœur et d'énergie sont isolés, ils peuvent aider, mais ils ne sauraient rien fonder.

Aussi, la construction des églises, la fondation des couvents, l'établissement des écoles paroissiales ne sont pas, comme on l'a dit, la résultante de la foi, du dévouement et du patriotisme de tout un peuple, c'est l'œuvre du clergé canadien encouragé et soutenu par un groupe d'hommes dévoués, amis sincères de leur nationalité; ce sont les prêtres et ces Canadiens là qui ont marché, supplié, sacrifié leur temps, employé leurs talents et leur énergie pour l'établissement de ces institutions: les sympathies réduites à leur plus simple expression ont été la seule manifestation de la foi et du patriotisme du grand nombre.

Nous devons, certes, remercier les hommes dévoués, les patriotes ardents qui ont fait de tels sacrifices dans l'intérêt de leurs frères, mais en même temps, nous devons avouer qu'au point de vue de la nationalité, les maisons d'éducation qu'ils ont fondées et qui peuvent procurer une solide instruction religieuse aux enfants canadiens, ne feront que ralentir la "marche descendante" et n'empêcheront pas l'assimilation. En effet, l'élément féminin est presque seul à bénéficier de ces institutions, et malgré mon admiration pour la femme canadienne, pour son intelligence et ses vertus, je ne crois pas, en ce qui touche la langue et la nationalité, que son influence puisse se faire sentir au delà du foyer domestique; elle pourra obtenir qu'on parle français sous son toit, mais au dehors, dans les relations sociales et d'affaires, elle n'empêchera pas ses garçons de faire un usage constant de l'anglais.

Remarquons d'ailleurs que, dans ces écoles, l'anglais est la langue officielle, la base du programme des études, et que l'enseignement du français y tient la même place que l'enseignement de l'anglais dans nos écoles françaises de la Province de Québec. Un de nos compatriotes qui voyageait dernièrement aux États-Unis, nous dit qu'à une séance donnée dans un couvent canadien, il n'a pas entendu un mot de français à part la pièce jouée et les morceaux déclamés; probablement que leur rôle terminé, les jeunes filles étaient heureuses de babiller en anglais, et de se délasser un

peu de la contrainte qu'elles avaient subi en faisant usage d'une langue qui ne leur était pas familière.

Mais direz-vous, s'il en est ainsi, quels sont donc ceux qui lisent, qui encouragent les nombreuses feuilles françaises publiées aux Etats-Unis ?

Disons tout de suite que la presse canadienne n'est pas aussi florissante qu'elle paraît l'être à première vue, et que les lecteurs canadiens sont assez clair semés. Il n'est pas très prospère, en effet, le journal qui circule dans des centres canadiens représentant une population de vingt-cinq à trente mille âmes, et qui ne peut presque jamais aller au-delà d'une édition hebdomadaire, pendant qu'un centre anglais de dix mille âmes possède son organe quotidien. Et encore, ce journal qui coûte peu de chose, dont le rédacteur est très légèrement retribué, serait vite réduit aux abois s'il n'avait, pour se soutenir, le patronage des marchands américains et les faveurs d'un parti politique.

Un journaliste canadien des Etats-Unis racontait, tout récemment, que sur mille familles dont il avait sollicité l'abonnement, une première famille, une deuxième, puis une autre et d'autres encore, jusqu'au nombre de CINQ CENTS, avaient tour à tour répondu : " Nous ne savons pas le français ; " — " nous ne lisons pas le français ; " — " la femme et les enfants ne lisent pas le français ; " — " nous n'avons pas besoin de journaux français ; " — " ici, nous n'avons besoin que de l'anglais ". Il faut nécessairement admettre que s'il n'y a pas-là du mépris pour le français, il y a au moins une apathie et une ignorance qui ne confirment que trop notre manière de voir.

Que dire maintenant des sociétés nationales ?

Fondées dans un but patriotique, les sociétés nationales devaient, elles aussi, servir de rempart contre l'assimilation et l'anéantissement de notre race, mais la plupart n'ont pas tardé à dévier de leur destination primitive. Aux patriotes ardents et désintéressés qui les ont fondées, ont succédé trop souvent des hommes aux idées mesquines et étroites, qui n'ont vu dans ces associations qu'un marche-pied pour s'élever au-dessus de leurs compatriotes. Ils ont accaparé les postes d'honneur, non pour l'avancement de ces sociétés, mais pour tirer parti, dans l'ordre politique, de l'influence que ces positions leur assuraient sur leurs concitoyens.

D'ailleurs, le nombre des membres des sociétés nationales n'a jamais été proportionné à la population, puisque des centres canadiens de dix mille âmes ne fournissent que cent cinquante à deux cents membres dont une moitié seulement s'occupe des intérêts

nationaux et prend au sérieux le but de la société. Tous les autres croient avoir pleinement rempli leurs devoirs de patriotes quand ils se sont bien amusés le jour de la St-Jean-Baptiste, qu'ils ont écouté pérorer quelques orateurs, (si le caractère national s'efface, le goût pour la harangue survivra) et lu dans un journal enthousiaste le compte-rendu détaillé de toutes ces démonstrations.

Il m'est arrivé, il y a quelques années, d'assister, dans une ville des Etats-Unis que je ne nommerai pas, à une fête de la St Jean-Baptiste. Le programme était magnifique : procession nationale pour aller saluer le maire à l'Hôtel de-Ville, grand'messe solennelle, et départ immédiatement après la messe pour un pique-nique à quelques milles de la ville. J'étais heureux de me trouver là, car il me semblait qu'une fête nationale célébrée à l'étranger par des compatriotes exilés, devait produire en moi des impressions bien plus douces que celles que l'on éprouve au Canada où le cœur bat pourtant si fort ce jour-là. Hélas ! la procession comptait dix-sept membres de la société nationale, auxquels s'étaient réunies quelques personnes visiblement affectées de tant d'indifférence ; et pourtant la ville comptait cinq à six mille Canadiens. Quelques heures après, je montai sur un train de chemin de fer rempli de passagers en liesse ; autour de moi on parlait anglais, et comme je ne connaissais pas l'endroit où je voulais descendre, je m'adressai en cette langue à l'un des passagers pour avoir les renseignements nécessaires. Cet homme, à mon accent, comprit que j'étais canadien, et il eut la complaisance de me répondre en français : c'était un convoi de passagers canadiens qui s'en allaient terminer joyeusement la journée du 24 juin !

On peut dire que la " marche descendante " aurait encore été plus rapide, si, comme on l'a écrit, nos compatriotes émigrés avaient été privés de l'appui moral que nous leur donnons, comme peuple distinct, appui qui a dû nécessairement contribuer à entretenir chez eux l'esprit national.

J'admettrai que la population canadienne des Etats de la Nouvelle-Angleterre étant plus nombreuse, plus dense, et mieux organisée que celle des Etats de l'Ouest, offre par là même plus de résistance à l'absorption ; mais ce sont deux lingots de métal d'un poids différent qui se tordent dans la même fournaise : le plus petit fondra plus vite, mais le plus pesant n'en sera pas moins dévoré.

D'après ces faits, il est facile de prévoir le sort que l'annexion réserve à la Province de Québec. " Le haut commerce, dit M. Tujague, les emplois lucratifs, les grasses sinécures, deviendront

la proie de ceux qui sauront le mieux flatter les passions politiques du parti dominant, et se fondre le plus servilement dans le grand creuset américain. Si vous résistez à l'assimilation, vous serez frappés d'ostracisme ; si vous cédez, vous n'existerez plus comme population distincte. Ou la misère, ou l'effacement, choisissez ! C'est entre les deux cornes de ce dilemme que se trouvent placés, en ce moment, vos cousins de la Louisiane."—

Quelques uns prétendent qu'étant plus nombreux que les Canadiens des États-Unis et les Louisianais, nous pourrions opposer une résistance victorieuse aux dangers multiples de l'absorption ; mais qu'importent quelques unités de plus, quand, malgré tout, le chiffre de la population reste infime !

J. SOLINGES.

REMERCIEMENTS

Un ami sincèrement dévoué à notre humble revue, M. Ferdinand Delisle, a eu l'heureuse inspiration de travailler à la faire admettre dans le cercle nombreux de ses amis et connaissances. Sa croisade a été couronnée d'un succès qui ne peut être surpassé ; et quelques heures de propagande lui ont suffi pour recueillir une abondante moisson d'abonnés qui feraient honneur à n'importe quelle publication. Tous, abonnés comme celui qui a eu la générosité de se faire pour un quart d'heure l'agent honoraire de la *Semaine Religieuse*, voudront bien nous permettre de leur offrir nos sincères remerciements.

—Nous profitons de la circonstance pour rappeler à nos abonnés que nous tenons à être informé à temps de toute irrégularité qui peut se glisser dans le service de distribution.

Décret de Vénéralité de Mgr de Laval.

Par mandement en date du 6 novembre, le cardinal Taschereau promulgue le décret déclarant Mgr de Laval Vénéral.

(Traduction)

DÉCRET

Québec.—Cause de Béatification et de Canonisation du Vénéral serviteur de Dieu François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

SUR LA QUESTION

S'il faut signer la Commission d'Introduction de la cause dans le cas présent et à l'effet dont il s'agit ?

Issu d'une illustre et très noble-famille du diocèse de Chartres, François de Montmorency-Laval, cédant à l'ardent amour dont

il brûlait pour les âmes, après avoir renoncé aux avantages et aux plaisirs que lui offrait sa patrie, entreprit un long voyage par delà les mers, et se rendit dans l'Amérique Septentrionale pour y répandre les lumières de l'Évangile, et rendre aux habitants de ces contrées, depuis longtemps captifs sous l'empire des ténèbres, la liberté des enfants de Dieu. Dans l'accomplissement de cette mission, que l'autorité légitime lui avait confiée, à quels travaux ne se livra-t-il pas, quels dangers ne dut-il pas affronter, et cela pendant cinquante années consécutives de sa vie ! Après avoir converti à la foi chrétienne les peuplades de ce pays, qu'on appella la Nouvelle-France, il eut le bonheur de jeter les fondements de l'Église canadienne, et ce fut lui, aussi, que le Saint-Siège, reconnaissant ses mérites, désigna pour en être le premier évêque. Riche de toutes les grâces dont le ciel l'avait comblé, il rendit le dernier soupir en l'année 1708, âgé de plus de quatre-vingts ans, et laissant après lui la réputation d'un grand saint.

Cette réputation de sainteté, appuyée, dans la suite, de prodiges que l'on disait accomplis par Dieu, grâce à son intercession, bien loin de s'éclipser, s'est conservée dans tout son éclat jusqu'aux temps actuels. Aussi l'Autorité Ordinaire du lieu crut enfin le temps venu de procéder à un examen touchant la sainteté, la vie, les vertus et les miracles de Mgr de Laval. Cet examen terminé, on le soumit à la Sacrée Congrégation des Rites, et Notre Saint Père le Pape Léon XIII voulut bien permettre qu'on agitât, dans la Congrégation Ordinaire des Rites Sacrés, sans l'intervention et le vote des Consultants, la question de la signature de la commission pour l'introduction de la cause du dit serviteur de Dieu, bien que les dix années à partir du jour de la présentation du procès d'information devant la Congrégation ne fussent pas encore expirées, et qu'on n'eût pas encore examiné les écrits du serviteur de Dieu.

En conséquence, et sur les instances du Rév. P. François-Xavier Cazenave, procureur général du Séminaire des Missions Étrangères à Paris, et Postulateur dans cette cause, l'Em. et Rme. Seigneur Cardinal Lucide-Marie Parocchi, évêque d'Albano, considérant les lettres postulatoires de plusieurs Vénérables Prélats et d'un grand nombre d'autres personnages marquants tant dans l'ordre civil que dans l'ordre ecclésiastique, proposa dans une assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue au Vatican le jour mentionné plus bas, la discussion de la question suivante, à savoir : *Faut-il signer la Commission d'Introduction de la Cause dans le cas présent, à l'effet dont il s'agit ?*

Et la même Sacrée Congrégation, ayant tout bien pesé, après avoir entendu et lu les remarques du R. P. D. Augustin Caprara, Promoteur de la Sainte Foi, crut devoir répondre : *Affirmativement, ou il faut signer la Commission, si c'est le bon plaisir du Saint-Père.* Vingt-troisième jour d'août 1890.

Sur quoi, le soussigné, Cardinal Préfet de la dite Sacrée Congrégation, ayant fait rapport à Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, Sa Sainteté, le 24 septembre de la même année, ratifia et confirma la décision de la Sacrée Congrégation, et signa de sa propre main la Commission d'Introduction de la cause du Vénéral Serviteur de Dieu, François de Montmorency-Laval.

L.† S.

C. CARD. ALOISI-MASELLA,

Préfet S. C. R.

VINCENT NUSSI, Secrétaire

S. C. R.

LE PAIN BÉNIT

(Suite)

Pones super mensam panes
propositionis.

Vous mettez sur la table les
pains de proposition.

Exode 25-30.

Ces changements, il est vrai, se sont opérés souvent d'une manière presque imperceptible, par la raison que nous changeons nous-même avec le temps ; *tempora mutantur et nos mutamur in illis.* Le présent fait oublier le passé. Cependant on aime toujours à entendre parler de ce passé que d'autres ont connu ou qu'on a oublié soi-même, et les petits détails piquent la curiosité et intéressent toujours. C'est là l'attrait inaliénable de l'histoire.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit

Peut-être qu'on aimera un jour à s'en rappeler, a dit Virgile, et ce qui était vrai de son temps l'est encore aujourd'hui.

Les fondateurs et les premiers collaborateurs de l'*Abeille* du Séminaire de Québec l'ont bien compris lorsqu'ils ont placé en tête de ce petit journal ces vers de Virgile, dont on voit aujourd'hui l'à-propos, puisque ce sont les petits détails historiques qu'elle renferme qui lui donnent le grand prix qu'on y attache.

C'est la même pensée qui m'a engagé à publier toutes les petites particularités qu'on va lire sur le pain béni, cet ancien usage dont le souvenir irait se perdre dans le gouffre de l'oubli, comme

tant d'autres souvenirs, si les revues et les journaux, ces grands collecteurs de matériaux pour l'histoire, ne lui donnaient l'hospitalité.

J'aime à dire encore, avant d'entrer en matière, que le premier qui a introduit des innovations dans les cérémonies de l'Église et les usages du clergé dans la province de Québec, est le pieux et saint évêque Bourget de Montréal.

Dans ses différents et nombreux voyages à Rome, il avait pu se convaincre qu'il fallait travailler à se conformer, autant que possible, aux usages du contre de l'unité catholique. Il entreprit donc cette tâche avec le courage, l'énergie et la persévérance qu'il mettait dans tout ce qu'il voulait faire, et, pour la mener plus vite à bonne fin, il composa dans ce but un ouvrage particulier pour son diocèse.

Les premiers changements qu'il introduisit (notamment le collet romain au lieu du rabat français en usage ici depuis l'origine du pays) surprisent d'abord et suscitèrent bien des contradictions, parmi les anciens du clergé surtout, et parmi le peuple même, non seulement à Montréal, mais encore et principalement à Québec où l'on aimait à s'amuser à ce propos.

“ Le Français, né malin, forma le Vaudeville,”

a dit Boileau, et je crois qu'on peut bien dire du Canadien, par imitation de ce vers du législateur du Parnasse :

“ Baptiste, né badin, à tout propos pointille.”

Oui, il aime à s'égayer, à rire un peu de tout, c'est le fonds de son caractère. Aussi les bons mots ne manquèrent pas pour tourner en ridicule les petits surplis courts, la manière d'encenser... et tous les nouveaux changements auxquels cependant on s'accoutuma peu à peu, et qu'on a fini par adopter presque en tout et partout. La routine, il faut bien en convenir, aime à s'identifier avec les bons comme avec les mauvais usages et c'est une dame qui tient fortement à garder ses possessions. C'est ce qui fait comprendre pourquoi il est si difficile de changer des usages, surtout lorsqu'ils sont anciens et généralement répandus dans un pays.

Je ne sais pas si on pourrait s'empêcher de rire aujourd'hui en voyant tout à coup entrer au chœur de la Basilique de Québec un prêtre, ou un clerc quelconque, affublé d'un camail tel qu'on l'a porté jusque vers 1850; et je ne sais pas si on ne ritait pas moins en voyant quelque prêtre ou quelque clerc, après s'être as-sis au chœur, placer solennellement sur sa tête le bonnot carré de tradition française, dont l'usage remontait à l'origine de la colonie.

Et cependant tout le temps de mes études au Séminaire de Québec, terminées en 1841, le camail et le bonnet carré furent en usage, et on n'en riait pas. Il est vrai qu'on ne trouvait pas cet habit et cette coiffure d'une grande élégance, mais c'était l'usage; et que de choses plus ou moins acceptables, plus ou moins ridicules même, l'usage fait adopter et conserver sans qu'on y fasse grande attention!

Le bonnet carré était une espèce de pyramide carrée par le haut et recouverte d'une houppie de fil de soie, ou même simplement de laine noire. On conserve au collège de Ste-Anne le bonnet carré du fondateur, Monsieur Painchaud, et on fait bien; car un temps viendra, et bientôt, où personne n'aura vu des bonnets carrés et on sera curieux alors de voir cette relique du temps passé.

Si le bonnet carré n'avait pas sa raison d'être aussi haut qu'il était et aussi peu propre à être maintenu en équilibre sur la tête, le camail au moins était d'une grande utilité dans les froids rigoureux de l'hiver; car dans ce temps il n'y avait pas de poêles dans les églises, et à Québec le clergé allait, même dans les plus grands froids, faire la levée des corps à domicile.

L'ABBÉ CH. TRUELLE.

(A suivre.)

L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890).

Les catholiques jurassiens, privés de leurs prêtres, ne se découragèrent pas. Ceux qui résidaient sur la frontière allaient entendre la messe en France. Puis, quand cela fut défendu, on se contenta alors de ce que les fidèles appelaient le *culte de la grange*. Chaque dimanche, on se réunissait autour de l'autel désert; on chantait les prières de la messe; on lisait le prône que le curé exilé envoyait régulièrement; et on s'encourageait à souffrir. Pour assister les malades, les prêtres exilés se glissaient de nuit, à travers les montagnes, sous tous les déguisements, au péril de leur vie. Chose remarquable, pendant toute cette crise qui dura près de deux ans, pas un malade ne mourut sans sacrements. A la fin, la patience du peuple catholique triompha de la haine, et au mois d'octobre 1875, le Conseil fédéral invita le gouvernement de Berne à rapporter ses arrêts d'expulsion. Mais les tracasseries n'en continuèrent pas moins. Pendant plusieurs mois la police épia les paroles et les démarches des prêtres pour les trouver en faute. Une trentaine furent incarcérés pour des délits imaginaires. Le ridicule le disputa à l'odieux: sur le rapport d'un brave gen-

darme peu versé probablement dans les questions liturgiques, un curé fut condamné à 12 piastres d'amende, *pour avoir chanté une grand'messe à voix basse*. Peu à peu cependant la situation s'améliora. Un certain nombre d'intrus s'étaient convertis et avaient abandonné leurs postes; d'autres avaient été expulsés par la police. Les catholiques profitèrent de la loi de 1874, pour réélire leurs pasteurs légitimes, et, en 1880, 31 paroisses du Jura avaient recouvré leurs églises et leurs presbytères. A cette époque, il restait encore dans le diocèse de Bâle 64 prêtres non reconnus par l'Etat : 56 dans le canton de Berne et 8 dans les cantons d'Argovie et de Soleure.

Pendant ce temps le schisme des vieux catholiques avortait dans le mépris public. Sur 675 que comptait le diocèse de Bâle, on recruta seulement 13 apostats; les autres venaient de pays étrangers. Malgré les avances du gouvernement, ce triste clergé ne dépassa jamais 40, à la fête duquel on mit un évêque intrus, ancien curé dans le canton de Soleure.

Quant au chiffre des schismatiques, les rapports officiels le font monter à 72,000 pour toute la Suisse; mais il n'alla pas en réalité à plus de 5 à 6,000, dont 3,000 pour le canton de Genève, 2,000 pour le diocèse de Bâle, et 5 ou 600 pour le reste de la Suisse.

(A suivre).

La Vie de Jésus-Christ par le R. P. Didon

Au cours d'un article sur la Vie de Jésus-Christ par le P. Didon, un écrivain qui n'est pas du tout clérical, porte sur l'auteur et sur son œuvre certains jugements que nous croyons pouvoir reproduire, sans vouloir par là donner à entendre qu'ils rendent complète justice à l'un et à l'autre.

“ Un des traits les plus intéressants du caractère de ce solitaire est le goût de l'effet, l'art de la mise en scène, le talent de se produire. Est-ce en lui le don naturel, instinctif d'une personne oratoire? Est-ce le penchant d'un esprit à la fois mystique et pratique? Est-ce la fatalité attachée au grand scapulaire blanc et qui s'appesantit sur certains frères prêcheurs en dépit de l'humilité chrétienne? Je ne sais. Mais les livres du Révérend Père s'annoncent avec un bruit et un éclat que leur mérite seul ne suffit point à expliquer, et voici que l'apparition d'une nouvelle vie de Jésus, écrite dans un monastère de Bourgogne, devient un événement parisien. Tous les journaux parlent depuis un an du livre et de l'auteur et il est de cet ouvrage comme de Cyrus qui fut nommé longtemps avant que de naître. On nous promettait un livre d'une grande originalité, et le Père Didon confirmait lui-même cette promesse quand il répondait à un reporter :

“ Dans quel but voudriez-vous que j'eusse fait la vie de Jésus, si ce n'avait été dans le but d'y mettre des nouveautés? ”.....

“ Le livre du Père Didon abonde en descriptions. L'auteur a, comme autrefois M. Renan, fait le voyage d'Orient, et il en a rapporté des paysages qui, sans avoir certes la suavité de ces tableaux de Nazareth et du lac de Tibériade que M. Renan a peints sur nature, ne manquent ni de richesse ni d'éclat. On croit voir avec le vieux voyageur “ les eaux d'opale ” du lac de Génésareth et la désolation de la mer Morte. J'ai noté quelques lignes charmantes sur la Samarie. La grande nouveauté du livre consiste en somme dans un orientalisme pittoresque.”

“ Je n'ai pas qualité pour juger une telle œuvre au point de vue de l'orthodoxie, et il faut bien penser que les théologiens n'y ont rien trouvé de répréhensible, puisqu'ils l'ont approuvée. Je serais curieux pourtant de savoir ce qu'on en pense dans une certaine revue que dirigent avec beaucoup de savoir et de prudence les pères Jésuites et que je connais fort bien, car ils ont eu la bonté de me l'envoyer un jour qu'ils m'y maltraitaient beaucoup, mais non pas autant toutefois que le père Gratry et que le père Tacredaire. Ou je me trompe fort, ou les petits pères ne goûteront pas beaucoup cette histoire romantique et cette psychologie moderne. ”.....

“ S'il faut à toute force donner un emblème à cette œuvre confuse, nous le trouverons sans sortir de la Palestine et nous dirons *Capharnaüm*. ”

L'apparition de cette nouvelle vie de Jésus fournit l'occasion de rappeler les étonnantes paroles de Renan, prophétisant en quelque sorte malgré lui, dans sa première édition de sa Vie de Jésus, écrite, il y a vingt-sept ans, pour découronner, au contraire, le Christ de son auréole divine : “ Le vrai royaume de Dieu, Jésus l'a compris, l'a voulu, l'a fondé. Il a posé la morale éternelle, celle qui a sauvé l'humanité. Il s'est proposé de créer un état nouveau de l'humanité. Il a conçu la réelle cité de Dieu, l'apothéose du faible, l'amour du peuple, le goût du pauvre, la réhabilitation de tout ce qui est humble, vrai et naïf. Chacun de nous lui doit ce qu'il a de meilleur. Jésus est plus que le réformateur d'une religion vieillie, c'est le créateur de la religion éternelle de l'humanité, ” (Pages 233 et 332).

PETITE CHRONIQUE

M. l'abbé A. H. Gosselin met actuellement la dernière main à une petite histoire populaire de Mgr de Laval, dans laquelle il traite principalement des vertus du grand serviteur de Dieu.

Le prix en sera à la portée de toutes les bourses. Nul doute que le clergé fera en sorte que ce petit livre soit aussi répandu que possible.

Par ordre du cardinal Taschereau, il y aura quête dans toutes les églises du diocèse de Québec, l'avant dernier dimanche de novembre, pour aider à couvrir les frais du procès de Béatification de Mgr de Laval. Les fabriques sont autorisées à voter une certaine somme pour les mêmes fins.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS:

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS:

Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE
NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (SAFES)
VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
Téléphone, 278.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS CHARLAND & Cie., LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des États Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

==VIGNOBLES CANADIENS==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET C^{IE}., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

Est en vente : chez MM. F. Béland, 254, rue Saint-Jean ; L. Drouin et frère, 96, rue Saint-Joseph ; Alfred Gingras, rue Saint-Joseph, et Diles Gastonguay et Vaillancourt, 81, rue Saint-Vallier.

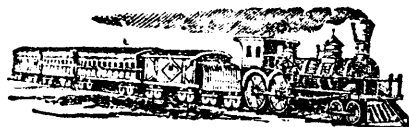
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITÉS : CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

*** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant DIMANCHE le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la JETÉE LOUISE, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la SEMAINE, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.

Laissent STE-ANNE, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,
Gérant,

W. R. RUSSELL,
Surintendant